

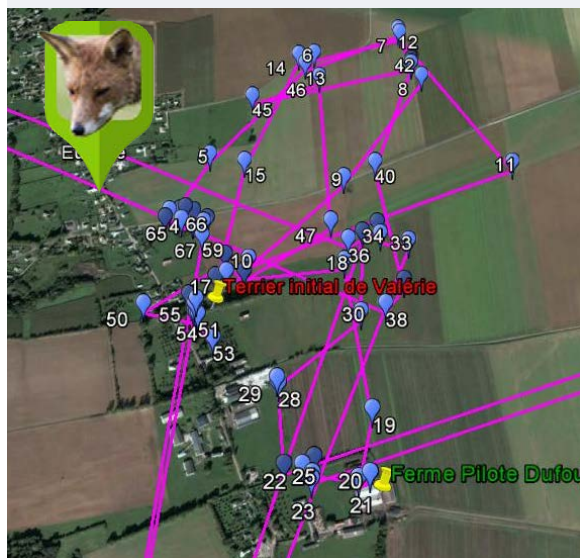
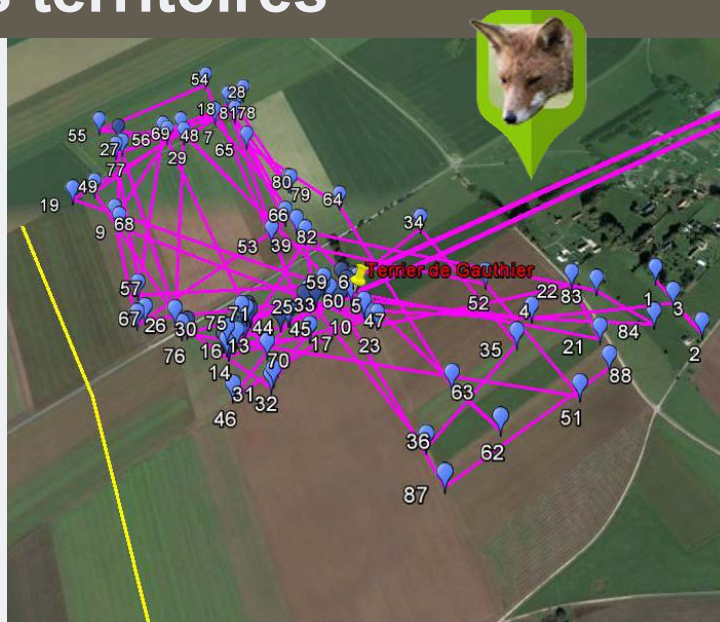
La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

En direct des territoires

ÉTUDE SUR LE RENARD SUITE...

menée en partenariat avec l'association des piégeurs agréés et l'union des GIC

Le domaine vital de « Gauthier » est toujours très restreint mais notre renard y est très actif ! Chose intéressante, son terrain de jeux ne chevauche pas du tout celui de Valérie notre renarde. Les domaines vitaux respectifs sont vraiment juxtaposés l'un à côté de l'autre (comme le montre le trait jaune sur la carte qui délimite les points de présence les plus proches de Valérie). Par contre Gauthier semble chaque nuit répéter un nombre important d'allers-retours entre ses zones de chasse et sa remise diurne. Il se pourrait donc que notre renard vienne en aide à une renarde dans sa mission d'élevage de jeunes renardeaux. En tout cas, une chose est sûre, il ne s'agit pas de Valérie !



La cartographie des déplacements de « Valérie » ressemble de plus en plus à celle de « Gauthier » en terme d'activité ! L'émancipation des renardeaux de notre renarde a donc belle et bien commencé. Elle passe de moins en moins de temps dans son terrier et commence à son tour à passer des journées complètes dans le colza. On remarque des concentrations de points GPS, au sein d'une parcelle de colza, autour du terrier initial et à proximité immédiate d'un ancien bâtiment agricole. Ces endroits correspondent certainement aux emplacements où se tiennent les renardeaux répartis par « Valérie ». Enfin, la recherche de nourriture est toujours très active. Le domaine vital s'est largement étendu par rapport aux dernières semaines et avoisine les 100 ha. A noter que notre renarde continue toujours à venir au sein même de l'exploitation où elle a été capturée, la prise de risques est donc encore maximale... J. Daniel

UNE PREMIÈRE COUVÉE DE FAISANS OBSERVÉE

Une couvée de faisans communs a été observée le 1^{er} mai sur la commune de Fréauville (à proximité de Londinières). Une poule avec une dizaine de faisandeaux sortait d'une parcelle de colza lorsqu'elle fût surprise par un promeneur qui passait sur le chemin de plaine. Une observation pour le moins précocce, qui en annoncera, espérons-le, beaucoup d'autres ! J. Sautreuil



RÉGULATION DU RENARD SUR LE GIC DE PETREVAL

C'était un des objectifs de ce GIC (créé en 2013 entre BOLBEC et FÉCAMP). La régulation des prédateurs s'est donc intensifiée cette saison. L'objectif était, pour cette année cynégétique, de tripler le nombre de prises de renards. A quelques semaines de la fin de la saison, l'objectif est atteint avec plus de 200 renards capturés ! Piégeage, chasse en battue et à l'approche, déterrage, « sauteux », tir de nuit, etc... tous les modes de chasse et de régulation ont été utilisés. De nouveaux piégeurs ont été également formés. Même s'il est un peu tôt aujourd'hui pour en mesurer les effets, il est à noter que l'Indice Kilométrique d'Abondance (IKA) relevé lors des comptages de nuit a augmenté de 40% dans toutes les unités de la Zone D sauf sur celle du GIC de PETREVAL. Bravo à tous les acteurs locaux qui se sont fortement mobilisés.

L. Bouchernoël



OPÉRATION SEMOULETTE... ÇA CONTINUE !

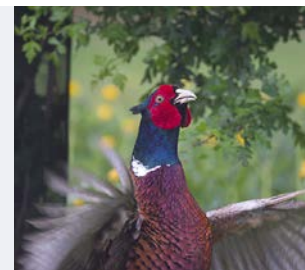
L'opération « semoulette », qui vise à tester si l'ajout d'aliment premier âge dans les agrainoirs a une incidence sur le taux de survie des perdreaux, est relancée cette année (sur une proposition d'Avenir Chasses 76). Les sacs d'aliments ont été livrés le 12 mai aux demandeurs de plans de gestion ayant répondu favorablement à l'appel de la FDC76 sur le territoire d'étude (région de Londinières). Rappelons que l'an dernier, sur les territoires agrainés au granulé de démarrage, nous avons observé 82% de jeunes en plus par rapport aux secteurs limitrophes.

J. Sautreuil

SUR LE GIC DE L'AIGUILLE CREUSE

Régulation des prédateurs, agrainage intensif, suspension pour trois ans de la chasse du faisan et plantation de plus d'un kilomètre de haies et d'ilots arbustifs avec le concours d'Agrifaune ! Les adhérents du GIC de l'Aiguille Creuse (entre Fécamp, Goderville et Etretat), pionnier du peuplement du faisan commun dans l'ouest du département, mettent tout en œuvre pour réussir leur projet !

L. Bouchernoël



Formations



FORMATION CHASSE À L'ARC AU LYCÉE DE MESNIÈRES EN BRAY

En début de semaine, une vingtaine d'élèves a bénéficié de la formation chasse à l'arc sur le site du lycée. Cette formation a été dispensée dans le cadre du partenariat établi avec la FDC76. Pour tous les chasseurs désireux de chasser au plus près de la nature et de la faune, la prochaine journée de formation chasse à l'arc est prévue le troisième samedi de septembre. Contact et inscription au secrétariat de la FDC76.

P. Leboucher

A FAIRE

Jusqu'à présent, sur simple demande, en renseignant le bon de commande de votre permis de chasser, le carnet bécasse vous était délivré avec votre validation... Attention ! conformément à l'arrêté du 31 mai 2011, instaurant un PMA national bécasse des bois, les modalités de délivrance du carnet bécasse seront désormais strictement appliquées. Seuls les chasseurs ayant effectivement retourné le carnet de la saison précédente pourront obtenir un nouveau carnet pour la saison suivante. C'est la condition sinéquanone qu'il vaut mieux ne pas négliger, faute de quoi vous ne pourrez plus chasser la bécasse en 2015/2016. La date limite de retour de votre carnet bécasse 2014/ 2015 à la Maison de la Chasse et de la Nature est fixée au 30 juin 2015, que vous ayez prélevé ou pas de bécasses.



LE TRAVAIL DE LA FDC76 ET DE SES PARTENAIRES MIS EN VALEUR LORS DU COLLOQUE SUR LES « ICE » À CHAMBORD!

Depuis 15 années, la FDC76, l'ONF et le CRPF se sont engagés dans le suivi des équilibres sylvo cynégétiques à l'échelle du département. C'est donc tout naturellement que la FNC et l'ONCFS, organisateurs du colloque, ont fait appel à la FDC76 pour présenter ces travaux les 20 et 21 mai prochains à Chambord. Vous pouvez retrouver l'intégralité du programme et les résumés des interventions sur le site du colloque : <http://www.colloque-grandgibier-ice.com/programme-detaille-symposium/>.



E. Coquatrix



PLAN DE GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Le tribunal administratif de Rouen s'est réuni le 12 mai pour étudier la crédibilité du plan de gestion en cours. Rappelons que le volet chasse entre autres a fait l'objet d'une attaque des associations de protection de la nature. La FDC76 a défendu ardemment ce dossier au côté de la DREAL et du gestionnaire. Le jugement définitif sera rendu d'ici 3 semaines.

E. Coquatrix

LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA CHASSE S'EST RÉUNIE À LA PRÉFECTURE!

Réunie sous la présidence d'Olivier Morzelle, directeur départemental des Territoires et de la Mer, la commission a donné un avis favorable aux propositions de dates de chasse de la FDC76. Les demandes de plans de chasse cervidés ont été étudiées ainsi que les modalités de régulation des espèces « nuisibles ».

E. Coquatrix



En direct du pôle REZH'EAU

RÉUNION DE MI-PARCOURS À ARQUES

Réunis le mardi 12 mai 2015 à la Maison de la Chasse et de la Nature, propriétaires, chasseurs, agriculteurs et élus de la commission Migrateurs-Natura 2000 ont approuvé la démarche entreprise par la FDC76 en faveur de la protection de la biodiversité et des zones humides du bassin de l'Arques. Cette réunion de mi-parcours avait pour but de présenter les résultats des études et travaux d'inventaires réalisés en 2013/2014 et de discuter des propositions de gestion qui en découlent.

P. Levesque



CHANTIER DE FAUCHE : PRÉSERVER LA PETITE FAUNE.

C'est lors d'un chantier de fauche que le jeune Alexandre.G, 15 ans, a découvert sa première nichée de faisans au détour de sa parcelle sur le GIC du Sorson. Les poules faisanes nichant dans les 20 premiers mètres de la bordure, il est préférable de diminuer la vitesse d'avancement lors du détournement de celle-ci, afin de faciliter le départ des animaux devant la machine et ainsi repérer le nid à préserver. En cas d'abandon de celui-ci, le nid sauvé pourra être transmis au centre de sauvetage de la FDC76 afin de mettre les œufs en incubation. Les jeunes oiseaux seront ensuite relâchés sur les lieux de leur sauvetage. Bravo à Alexandre d'avoir appliqué les bonnes pratiques en compensant l'absence de système d'effarouchement sur la faucheuse.

D. Rolland